



**FONDATION J.F. PERRAULT POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA
MUSIQUE SYMPHONIQUE ET DE L'ART VOCAL INC.**

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2023

FONDATION J.F. PERRAULT POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA MUSIQUE SYMPHONIQUE ET DE L'ART VOCAL INC.

TABLE DES MATIÈRES

Exercice terminé le 31 août 2023

Rapport de mission de compilation	1
Résultats	2
Évolution des actifs nets	3
Bilan	4
Notes complémentaires	5 - 6



RAPPORT DE MISSION DE COMPILATION

Aux membres du conseil d'administration
FONDATION J.F. PERRAULT POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA MUSIQUE SYMPHONIQUE
ET DE L'ART VOCAL INC.

Nous avons compilé, à partir des informations fournies par la direction, le bilan de FONDATION J.F. PERRAULT POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA MUSIQUE SYMPHONIQUE ET DE L'ART VOCAL INC. au 31 août 2023, les états des résultats et de l'évolution des actifs nets pour l'exercice terminé à cette date ainsi que la note 2, qui décrit la méthode de comptabilité appliquée à la préparation des informations financières compilées et, s'il y a lieu, d'autres informations explicatives (les « informations financières »).

La responsabilité des informations financières ci-jointes, y compris de l'exactitude et de l'exhaustivité des informations sous-jacentes ayant servi à leur compilation, et de la sélection de la méthode de comptabilité, incombe à la direction.

Nous avons réalisé la mission conformément à la Norme canadienne de services connexes (NCSC) 4200, Missions de compilation, qui exige que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes. Notre responsabilité consiste à assister la direction dans la préparation des informations financières.

Nous n'avons pas réalisé une mission d'audit ou d'examen et n'étions pas tenus de mettre en œuvre des procédures pour vérifier l'exactitude et l'exhaustivité des informations fournies par la direction. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit ni une conclusion de mission d'examen, ni ne fournissons une quelconque forme d'assurance à l'égard des informations financières.

Le lecteur doit garder à l'esprit que les informations financières risquent de ne pas convenir à ses besoins.

Au cours de la compilation des informations financières, nous avons préparé des écritures de régularisation.

Brunet Roy Dubé, CPA S.E.N.C.R.L.¹

Montréal
le 19 décembre 2023

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A108047

FONDATION J.F. PERRAULT POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA MUSIQUE SYMPHONIQUE ET DE L'ART VOCAL INC.

RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 août

2023

2022

PRODUITS

Concerts et prestations musicales	207 673 \$	52 251 \$
Dons	73 534	73 172
Levées de fonds (note 3)	1 831	24
Revenus d'intérêts	7 562	2 273
Apports reportés constatés aux produits (note 4)	6 668	6 668
Revenus divers	1 524	495
	298 792	134 883

CHARGES

Tournée 2023	250 940	-
Aide aux élèves	-	4 713
Assurances	990	323
Bourses aux étudiants	9 100	9 100
Concerts et prestations musicales	48 182	52 325
Dépenses de bureau	4 125	4 942
Déplacements et représentations	2 001	1 270
Entretien des instruments de musique	2 362	490
Frais divers	629	-
Honoraires consultant	20 066	17 458
Intérêts et frais de banque	305	118
Services professionnels	6 448	7 506
Site web	14 665	1 178
Amortissement des immobilisations corporelles	18 616	17 150
	378 429	116 573

EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES

(79 637) \$

18 310 \$

FONDATION J.F. PERRAULT POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA MUSIQUE SYMPHONIQUE ET DE L'ART VOCAL INC.

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
Exercice terminé le 31 août

	2023			2022		
	Investis en immobilisations	Affectés à la salle de concert	Affectés aux échanges culturels internationaux	Non affectés	Total	Total
SOLDE AU DÉBUT	79 357 \$	52 580 \$	155 482 \$	99 020 \$	386 439 \$	368 129 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(11 948)	-	(142 015)	74 326	(79 637)	18 310
Investis en immobilisations	43 264	-	-	(43 264)	-	-
SOLDE À LA FIN	<u>110 673 \$</u>	<u>52 580 \$</u>	<u>13 467 \$</u>	<u>130 082 \$</u>	<u>306 802 \$</u>	<u>386 439 \$</u>

FONDATION J.F. PERRAULT POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA MUSIQUE SYMPHONIQUE ET DE L'ART VOCAL INC.

BILAN
31 août

2023

2022

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse	16 390 \$	31 555 \$
Compte épargne	166 586	261 447
Débiteurs	6 413	1 683
Stocks	8 156	8 322
Frais payés d'avance	2 534	10 821
	200 079	313 828

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)

155 662	131 014
355 741 \$	444 842 \$

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Fournisseurs et frais courus	3 950 \$	6 746 \$
------------------------------	----------	----------

APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX ACTIFS (note 4)

44 989	51 657
48 939	58 403

ACTIFS NETS

Investis en immobilisations	110 673	79 357
Affectés à la salle de concert	52 580	52 580
Affectés aux échanges culturels internationaux	13 467	155 482
Non affectés	130 082	99 020
	306 802	386 439
	355 741 \$	444 842 \$

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jean-Pierre Bérard, administrateur
Lou Arbeau, administrateur

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 août 2023

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fondation est un organisme provincial qui a pour mission le développement de la musique symphonique et de l'art vocal auprès des étudiants de niveau secondaire. La Fondation est un organisme sans but lucratif constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. MÉTHODE COMPTABLE

Méthode de comptabilité

La méthode de comptabilité appliquée dans la préparation des informations financières se fonde sur le coût historique, compte tenu des opérations de trésorerie ainsi que des éléments suivants:

- créances, déduction faite d'une provision pour créances douteuses;
- stocks évalués au coût selon la méthode du premier entré, premier sorti;
- immobilisations corporelles amorties sur leur durée de vie utile;
- fournisseurs et charges à payer;
- les dons sont comptabilisés selon la comptabilité de caisse.

3. LEVÉES DE FONDS

	2023		2022	
	Produits	Charges directes	Produit net	Produit net
Campagnes de financement	<u>1 831 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>1 831 \$</u>	<u>24 \$</u>

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 août 2023

4. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX ACTIFS

Les apports reportés afférents aux actifs représentent des apports reçus en argent pour l'acquisition d'instruments de musique. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont constatées aux produits en fonction de la durée de vie estimée des actifs immobilisés.

	2023	2022
Solde au début de l'exercice	51 657 \$	58 325 \$
Moins : apports reportés constatés aux produits	(6 668)	(6 668)
Solde à la fin de l'exercice	44 989 \$	51 657 \$

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2023		2022
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Instruments de musique et étuis	578 466 \$	422 804 \$	155 662 \$
			131 014 \$

Les immobilisations corporelles sont amorties annuellement sur leur durée de vie estimative de 15 ans pour les instruments de musique et de 10 ans pour les étuis selon la méthode linéaire.

6. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2022 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2023.